
Direction d'Académie Provinciale de l'Estuaire

Lycée Privé de Nzeng-Ayong, Fondation MBELE

B.P. : 20 042 Libreville / Gabon

Tél.: 062-66-04-10 (1^{er} cycle) / 077-91-78-19 (2nd cycle)



RENTRÉE DES CLASSES 2022 - 2023

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Toute inscription au Lycée Privé de Nzeng-Ayong est soumise à l'examen d'un dossier scolaire.

1. PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une fiche d'inscription (à remplir avec un membre de l'administration)
- Le dernier bulletin ou carnet de notes avec sa photocopie
- 3 actes de naissance (copies non légalisées)
- Trois photos d'identité (dossier, cahier d'information, carte d'identité scolaire).
- Un certificat de scolarité
- Un certificat médical en cas de dispense d'E.P.S.

2. TARIFS

- 6^{ème}, 5^{ème} : 290 000 F CFA par an (tous frais compris)
- 4^{ème}, 3^{ème}, 2nde (LE, S) : 300 000 F CFA par an (tous frais compris)
- 1^{ère} (A1, B, S) : 315 000 F CFA par an (tous frais compris)
- T^{le} (A1, B, D) : 325 000 F CFA par an (tous frais compris).
- Tenue scolaire supplémentaire (facultative): 15 000 F CFA (7000 F CFA la chemisette, 8000 F CFA le pantalon ou la jupe, à récupérer selon le calendrier qui sera affiché à la rentrée des classes)
- Accessoires E.P.S. (facultatifs) : Tenue E.P.S. (10.000Fcf) / Basket E.P.S. : 12.000 F CFA.

3. MODALITÉS ET MODE DE PAIEMENT

- **A l'inscription** : Frais d'inscription + frais de reprographie, coopérative et carte d'identité scolaire:

125 000 F + 15 000 F CFA (6^{ème}, 5^{ème})
135 000 F + 15 000 F CFA (4^{ème}, 3^{ème}, 2nde LE / S)
150 000 F + 15 000 F CFA (1^{ère} A1 ; B ; S)
160 000 F + 15 000 F CFA (T^{le} A1, B, D)

- **Au cours de l'année scolaire** (pour toutes les classes):

*Fin novembre: 30 000 F CFA *Fin janvier : 30 000 F CFA *Fin mars : 30 000 F CFA
*Fin décembre: 30 000 F CFA *Fin février : 30 000 F CFA

N.B.: Les frais d'inscription et de scolarité sont payables au comptant et en espèces.

4. OBSERVATIONS IMPORTANTES

- **Les frais d'inscription et de scolarité ne sont pas remboursables. Ils ne peuvent pas être mis au compte d'un autre élève de l'établissement.**
- Les élèves orientés par l'Etat (« élèves concours ») payeront dorénavant les frais de scolarité mentionnés ci-dessus de façon intégrale. Ils seront remboursés après paiement de l'Etat sur présentation des reçus de caisse. La somme de 90.000 F CFA correspondant aux frais de dossier et de tenue scolaire sera retenue au moment du remboursement.
- Toute réclamation financière ou tout remboursement sera effectué sur présentation des reçus de caisse.
- A l'inscription, le parent ou le tuteur légal doit:
 - *Prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement
 - *Remplir et signer la fiche d'inscription (à retirer auprès du Directeur des Etudes)
 - *Retirer la liste des fournitures au secrétariat du lycée
 - *Préciser les langues étrangères (choisies / apprises) par l'élève
- Seules 2 langues étrangères sont enseignées dans notre établissement:
1^{ère} langue : **anglais** ; 2^{ème} : **espagnol**

5. DOSSIER DU BEPC OU DU BAC

- * 04 photos d'identité
- *Un acte de naissance légalisé

6. RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

- * Avoir un ordinateur, une imprimante et une bonne connexion internet à domicile.
- *Assurer un contact régulier avec l'administration du lycée ; se connecter régulièrement à Pronote.
- * Inscrire l'élève au centre culturel français.